

**DECISION PORTANT SIGNATURE DES CONTRATS POUR LA
PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA MEDIATHEQUE D'OCTOBRE A
DECEMBRE 2025**

Se substitue à la décision n°2025-123

Adm N° 2025 – 152

Le Maire de MOISSAC,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant la nécessité pour la Médiathèque municipale de permettre un bon déroulement de programmation de son action culturelle de septembre à décembre 2025

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET ET COUT

De signer les contrats suivants pour la programmation de l'action culturelle de la médiathèque de septembre à décembre 2025 :

DATE EVENEMENT	INTERVENANTS	CACHET	LIEU
Vendredi 12 septembre 2025	Apéro littéraire Boualem Sansal Association les Enfants du Paradis Compagnie Paradis Eprouvette - BP 30143 31174 COLOMIERS Cedex	490 €	Médiathèque
Vendredi 24 octobre 2025	Rencontre d'auteur Bernard Cazeaux 543 chemin de Sèges à la Madeleine 82200 MOISSAC	300 €	Médiathèque
Samedi 13 septembre 2025 Samedi 04 octobre 2025 Samedi 8 novembre 2025 Samedi 22 novembre 2025	Ateliers de lecture à haute-voix Isabelle Jeannot 80 impasse de la Grimaudie 82230 MONTCLAR-DE-QUERCY	660 €	Médiathèque
Mercredi 19 novembre 2025	Spectacle Alphonse, une histoire d'amour Association Confluences 41 rue de la Comédie 82000 MONTAUBAN	1400 €	Médiathèque
Samedi 06 décembre 2025	Atelier mosaïque Angèle SID 598 chemin Laroque 82190 FAUROUX	350 €	Médiathèque
Samedi 20 décembre 2025	Spectacle Cony le sapin Association Les Astronambules 28 rue du Canon d'Arcole 31000 TOULOUSE	1290 €	Médiathèque

ARTICLE 4 – FORMALITE

La présente décision sera publiée selon les conditions de forme fixées par les textes en vigueur.

ARTICLE 5 – APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 30 juillet 2025

Pour le Maire et par délégation,
Le premier adjoint,



LUC PORTES